



AVIS SPÉCIAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par Madame Caroline Rosetti, mairesse, de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 152 du Code municipal, une séance extraordinaire, se tiendra en téléconférence zoom, **le lundi 1^{er} mars 2021 à 19 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/86840429825>

1. Ouverture de la séance
2. Embauche de Mme Ingrid Marini à titre de DGA
3. Pôle de Bedford – Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique : contribution municipale
4. Période de questions
5. Levée de la séance

QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, seuls les sujets mentionnés au présent avis seront traités, à moins du consentement unanime des membres du conseil, si vous êtes tous présents.

Donné à Saint-Armand, ce 26 février 2021

Michèle Bertrand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière